

# MOBILITÉ ÉLÈVES ERASMUS+



Quelles sont les possibilités ?

## MOBILITÉ DE GROUPE (2 À 30 JOURS)

Avec des pairs du lycée, tu peux effectuer des activités d'apprentissage dans un lycée étranger ou effectuer une mobilité au siège d'une institution de l'UE (Bruxelles, Francfort, Luxembourg, Strasbourg et La Haye). Tu seras accompagné par des personnels du lycée.



## MOBILITÉ INDIVIDUELLE DE COURTE DURÉE

Tu peux effectuer une mobilité de courte durée à des fins d'apprentissage (10 à 29 jours). Tu suivras des cours dans un établissement partenaire. Il n'y aura pas d'accompagnateurs.

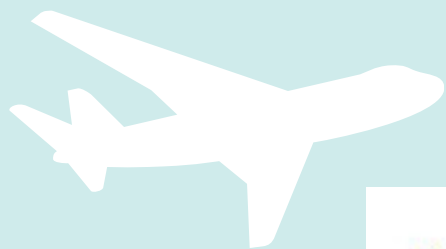


## MOBILITÉ INDIVIDUELLE DE LONGUE DURÉE

Tu peux aussi effectuer une mobilité de longue durée à des fins d'apprentissage (30 à 365 jours). Tu suivras des cours dans un établissement partenaire et bénéficieras d'un programme d'apprentissage individuel. Il n'y aura pas d'accompagnateurs.



# RECONNAISSANCE DE LA MOBILITÉ SCOLAIRE EUROPÉENNE DES ÉLÈVES DE LYCÉE



Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne



Comment ma mobilité peut-elle être prise en compte dans ma scolarité ?

## SI TU ES EN CLASSE DE SECONDE

Si tu as effectué ta mobilité Erasmus+ en classe de seconde, tes notes et appréciations obtenues peuvent apparaître sur ton bulletin scolaire et être prises en compte par le conseil de classe pour le passage en première.

REPORT CARD

A  
B  
A  
B

## SI TU ES EN CLASSE DE PREMIERE

Si tu as effectué ta mobilité Erasmus+ en classe de première, tu pourras même obtenir une mention « mobilité européenne et internationale » sur le diplôme du baccalauréat, pour une mobilité de quatre semaines minimum sur le temps scolaire.



## SI TU ES EN CLASSE DE TERMINALE

Ta mobilité pourra être valorisée dans parcoursup.